

## CREATION DE SOCIETE

### LISTE DES PIECES A FOURNIR Avec le formulaire M0 Agricole (3ex. signature originale)

#### POUR LE GREFFE

- 2 exemplaires des **statuts originaux**
  - signés et certifiés conformes si rédigés sous seing privé
  - ou 2 copies authentiques des statuts si notariés
  - avec timbre original de l'enregistrement (sauf si uniquement apports immobiliers – publication à la conservation des hypothèques)
- exemplaire du **journal d'annonces légales** ou attestation de parution
- 2 copies de l'acte, délibération ou décision constatant la nomination des gérants si ceux-ci ne sont pas désignés par les statuts (non enregistrés).
- extrait d'acte de naissance ou **copie de la carte d'identité** ou du passeport concernant chaque dirigeant personne physique français (+ déclaration de l'intéressé faisant connaître sa filiation si celle-ci ne figure pas sur les documents fournis)
- attestation sur l'honneur relative à **l'absence de condamnation** ou de sanction pour chaque personne ayant le pouvoir d'engager la société
- 1 attestation de **domiciliation du siège** établie par le propriétaire du bien
- 1 justificatif d'adresse : copie taxe foncière, ou facture téléphone, EDF
- **chèque** tarif greffe

#### PARTICULARITES :

EARL :

- 2 exemplaires du rapport du commissaire aux apports sur l'évaluation des apports en nature (souvent annexés aux statuts)

SCEA/SCEV :

- Copie de l'extrait d'acte de naissance ou de mariage ou copie du livret de famille pour chaque associé.

#### POUR LA MSA

- 1 copie des statuts
- 1 formulaire NSM par gérant ou associé exploitant